



5 décembre 2011

COMMUNIQUE

Le Groupe Bolloré se félicite de l'accord final, signé jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011 avec le groupe Canal +, portant sur les chaînes gratuites, Direct 8, Direct Star, et leur régie publicitaire Intermédia.

Les 22,4 millions d'actions Vivendi, -que le Groupe Bolloré pourrait recevoir prochainement en rémunération de cette cession si le Groupe Canal + choisissait l'option prévue par l'accord, - s'ajouteraient aux 13,6 millions d'actions Vivendi déjà détenues par le Groupe Bolloré et représenteraient alors près de 3% du capital Vivendi.

Par cet investissement, le Groupe Bolloré confirme sa présence et son intérêt dans le secteur de la communication et des médias ainsi que son soutien au management d'un grand groupe français, qui figure parmi les leaders de ce secteur.

---

Relations presse :DGM - 01 40 70 94 26